

55 ans
de savoir

TROUSSE D'ACCOMPAGNEMENT

pour les auteurs et autrices et les
directions d'ouvrages collectifs

Vous avez un projet de publication ?

Votre projet peut nous intéresser, permettez-nous de l'évaluer.

Un éditeur au service de la collectivité universitaire depuis plus de 50 ans

La mission des Presses de l'Université du Québec (PUQ) est de mettre en œuvre des projets d'édition favorisant une meilleure diffusion des connaissances, et ce, principalement auprès des communautés universitaire et professionnelle afin de participer activement au rayonnement du réseau de l'Université du Québec. Depuis 1969, nous avons permis à nombre d'auteurs et d'autrices de faire connaître leurs travaux.

Un partenaire de choix

Les membres de l'équipe des PUQ travaillent en étroite collaboration avec les auteurs et les autrices, qui peuvent ainsi tirer profit de l'aide et des idées d'une équipe passionnée en édition, en production et en marketing.

Combinée à leur expérience et à leur connaissance du monde de l'édition, la passion des membres de l'équipe des PUQ assure l'amélioration de divers aspects des projets d'édition. Ces professionnels et professionnelles, qui travaillent à créer une relation de confiance avec les auteurs et les autrices, proposent des solutions efficaces et novatrices pour la production de publications parfois complexes.

SOMMAIRE

PREMIÈRE ÉTAPE

Présentation du projet 3

DEUXIÈME ÉTAPE

Présentation du manuscrit et analyse 4

TROISIÈME ÉTAPE

Production du livre 5

- La remise de votre manuscrit. 5
- L'analyse détaillée du manuscrit. 5
- Le travail du chargé et de la chargée de projets 6
- Le nettoyage 6
- La révision linguistique 6
- L'approbation 1 et le dernier coup d'œil avant la mise en page 6
- La mise en page. 6
- La correction et l'approbation 2 7
- Les couvertures avant et arrière 7
- Les dernières vérifications 7
- L'envoi sous presse 7
- Les livres numériques (formats PDF et EPUB) 7

QUATRIÈME ÉTAPE

Mise en marché 8

FOIRE AUX QUESTIONS 9

Vous souhaitez déposer
un projet de publication?

ÉTAPE 1

Présentation du projet

La première étape consiste à nous faire parvenir une description de votre projet. Il n'est pas nécessaire, à cette étape, de nous fournir un manuscrit complet. Vous devez tout d'abord remplir la fiche *Projet d'édition* que vous trouverez sur notre site Web au www.puq.ca/pourpublier et nous la faire parvenir par courrier électronique ou par la poste.

Par courrier électronique:

edition@puq.ca

Par la poste:

Presses de l'Université du Québec
Édifice Fleurie
480, de La Chapelle, bureau F015
Québec (Québec) Canada G1K 0B6

Les mémoires, les thèses et les actes de colloque non remaniés sont automatiquement refusés. Vous recevrez une réponse de notre part, qu'elle soit positive ou négative. Si votre projet est accepté, les PUQ confirmeront leur engagement par une lettre d'intention de publier votre manuscrit.

Votre projet correspond
à nos choix éditoriaux?

ÉTAPE 2

Présentation du manuscrit et analyse

Votre projet a franchi la première étape avec succès, c'est-à-dire que le sujet correspond à nos choix éditoriaux et que l'ouvrage peut s'intégrer dans notre programme de publication.

Le contenu ainsi que l'organisation de l'information du manuscrit définitif font l'objet d'une évaluation par un comité scientifique ou par la direction de collection (ou les deux) ainsi que par les PUQ. Certains ouvrages nécessitent une deuxième phase d'analyse plus approfondie. Nous vous inviterons possiblement à apporter certaines modifications.

Avant de déposer votre manuscrit, vous devez vous assurer qu'il respecte les normes de présentation des PUQ. Ces normes sont expliquées en détail dans le document *Guide de présentation des manuscrits*, disponible sur notre site Web. Ces normes permettent d'organiser l'information et facilitent le déroulement des étapes de production.

Lorsque le projet est définitivement accepté, une entente contractuelle est conclue sous la forme d'un contrat d'édition.

Votre manuscrit est prêt
à entrer en production?

ÉTAPE 3

Production du livre

La remise de votre manuscrit

Il est primordial de remettre votre manuscrit à la date prévue. L'édition d'un livre exige plusieurs mois de travail, et le calendrier de production est pensé en fonction de la date de parution établie. La commercialisation des livres est planifiée en amont, notamment avec le réseau des libraires.

Vous devez nous fournir les figures dans des fichiers à part, nous transmettre les notices biographiques et les coordonnées de toutes les personnes ayant collaboré à l'ouvrage, et nous transférer, s'il y a lieu, les preuves de libération de droits (courriels, factures, etc.). Enfin, vous devez nous remettre un résumé d'une quinzaine de lignes décrivant votre ouvrage.

L'analyse détaillée du manuscrit

Votre manuscrit, une fois jugé conforme au projet accepté, est remis à notre équipe d'édition, qui vérifie l'organisation de l'information. Parmi les points examinés, on retrouve les suivants :

- Est-ce que le manuscrit est complet?
- Est-ce que les normes des PUQ ont été respectées?
- Est-ce que les sources des citations, des figures et des tableaux sont clairement mentionnées?

Le travail du chargé et de la chargée de projets

Une fois les étapes d'analyse terminées, votre manuscrit est confié à un chargé ou une chargée de projets. Cette personne vous accompagnera tout au long de la production de votre ouvrage. Elle entre en contact avec vous le plus rapidement possible après l'attribution du mandat pour prévoir une première rencontre et vous faire part de l'échéancier de production. Vous savez ainsi à l'avance les périodes d'approbation pendant lesquelles elle a besoin de votre intervention directe et rapide. Elle est toujours disponible pour répondre à vos interrogations et agit comme lien entre vous et les divers intervenants de l'équipe.

Le nettoyage

Le chargé ou la chargée de projets envoie votre manuscrit au nettoyage. On s'assure alors de l'uniformisation de la présentation, de la hiérarchie des titres et intertitres, de l'uniformisation de la bibliographie et du respect des normes.

La révision linguistique

Le chargé ou la chargée de projets envoie votre manuscrit à la révision linguistique. Lors de cette étape, une lecture attentive de votre ouvrage est faite afin de relever les erreurs de structure, de syntaxe, de logique, de vocabulaire, etc. Des corrections sont proposées et des questions et commentaires sont ajoutés dans le texte à l'aide du «Suivi des modifications» de Word.

L'approbation 1 et le dernier coup d'œil avant la mise en page

Ce document annoté vous est ensuite retourné pour l'approbation 1. Vous devez alors accepter ou refuser les modifications demandées par le réviseur ou la réviseuse linguistique grâce aux «Suivi des modifications». Cette étape est importante et demande toute votre attention, puisque c'est l'occasion ultime pour vous de faire des ajustements dans votre texte. Toute précision, tout retrait, tout ajout dans le texte doit se faire à ce moment-ci de la production.

Le chargé ou la chargée de projets veille ensuite à apporter les modifications souhaitées au document, à répondre à vos questions et à communiquer avec vous pour toute information nécessaire.

Le manuscrit peut finalement vous être retourné pour un dernier coup d'œil avant la mise en page si des questions demeurent.

La mise en page

Le chargé ou la chargée de projets remet le texte révisé à une personne qui s'occupe de faire la mise en page de votre ouvrage. La grille graphique utilisée sera celle commune aux ouvrages de la collection dont votre livre fait partie. Il en est de même pour les ouvrages dits «hors collection».

La correction et l'approbation 2

Au retour de la mise en page, une correction d'épreuves est effectuée par un ou une spécialiste de la langue française. Lors de la correction d'épreuves, on relève les coquilles restantes, vérifie les coupures de mots, la table des matières, etc., et on s'assure que la mise en page respecte la grille graphique.

En parallèle, le document vous est soumis en format PDF pour l'approbation 2. Vous ne devez pas relire le texte au complet – un correcteur ou une correctrice le fait pour vous –, vous devez cependant vérifier que la présentation est claire et que les figures, les tableaux et les encadrés sont bien présentés et placés aux bons endroits. C'est le dernier regard que vous portez sur le document. Vous ne pouvez à ce moment apporter de corrections au texte qui viendraient modifier la mise en page (ajouts, retraits, etc.). Vos commentaires doivent être notés sur le PDF avec l'outil « Commentaires » d'Adobe (Acrobat Reader ou Acrobat Pro).

Les couvertures avant et arrière

Notre graphiste prépare quelques propositions de couverture du livre, qui vous sont transmises par le chargé ou la chargée de projets au cours du processus éditorial. Vous devez faire un choix parmi les propositions transmises.

Le chargé ou la chargée de projets vous soumet également un texte de couverture arrière que vous devez approuver. Ce texte sera adapté de la présentation d'une quinzaine de lignes que vous aurez fournie au préalable.

La dernière étape consiste en l'approbation des couvertures avant et arrière définitives et prêtes à envoyer sous presse.

Les dernières vérifications

Notre équipe procède aux dernières vérifications de votre manuscrit. Cette étape ultime permet de s'assurer que tout est fin prêt pour l'envoi sous presse. On vérifie les coupures de mots, les titres, les veuves, les orphelines, les folios, la table des matières, etc.

L'envoi sous presse

Votre manuscrit est envoyé chez l'imprimeur, qui prépare le document pour l'impression. Votre chargé ou chargée de projets s'occupe de la vérification des épreuves. Le document est ensuite imprimé et livré chez le distributeur. Il faut compter environ trois (3) semaines pour la réalisation de cette étape.

Les livres numériques (formats PDF et EPUB)

La majorité de nos ouvrages sont également disponibles en format PDF et EPUB. Votre ouvrage suivra la même chaîne qu'un ouvrage papier.

Si vous envisagez la création d'un livre numérique bonifié avec interactivité, communiquez avec les PUQ pour discuter de votre projet et de vos besoins.

ÉTAPE

4

Mise en marché

Une fois toutes les étapes de production achevées, le livre est mis en marché. Il fait habituellement son entrée en librairie environ deux (2) semaines après sa sortie de l'imprimerie. C'est le moment pour les PUQ de réaliser diverses activités de promotion.

La diffusion et la distribution de nos titres en version papier et numérique s'effectuent par l'entremise de divers partenaires et plateformes. Notre commercialisation est optimale et assure un très large rayonnement de nos publications. Une équipe vouée à la diffusion de nos titres est en contact direct avec les coops et les librairies, partout au Québec. Une présence dans les congrès et les colloques est assurée par l'équipe des PUQ ou par nos partenaires. La promotion de nos titres est réalisée par l'entremise des médias traditionnels et des médias sociaux.

Plusieurs outils de communication sont utilisés pour publiciser nos livres: info-lettres, circulaires et catalogues sont distribués sur une base régulière. Notre site Web, www.puq.ca, est une plateforme informative riche en contenus. On y trouve notamment les dernières nouvelles des PUQ ainsi que nos nouveautés. Il est aussi possible d'y acheter nos ouvrages, en version papier ou numérique.

Nos distributeurs assurent une visibilité maximale de nos ouvrages, au Québec et à l'international

- **Canada:** Le distributeur Prologue rend possible la vente de nos livres dans la francophonie canadienne.
- **Europe:** Sofédis/Sodis et Servidis distribuent nos livres en France, en Suisse et en Belgique.
- **Sur Internet:** De nombreux agrégateurs et sites revendeurs rendent nos livres numériques accessibles partout dans le monde.

FOIRE AUX QUESTIONS



Est-ce que je peux apporter des changements à la grille graphique même si mon livre fait partie d'une collection qui possède sa propre grille?

Certains aménagements mineurs pourront être apportés si la spécificité de votre ouvrage demande un léger réaménagement de la grille (p. ex. l'ajout d'exergues qui ne font pas partie de la grille de base).

Est-ce que je peux apporter des changements dans le texte au cours du processus de production?

Le manuscrit déposé en est un définitif, « final », et l'équipe éditoriale travaillera à partir de celui-ci. Vous pourrez apporter des ajustements au texte à l'étape de l'approbation 1, que vous ferez après la révision linguistique. Ce sera l'occasion de faire tous derniers changements (ajouts, retraits, vocabulaire) dans votre manuscrit. La deuxième approbation de votre part se fera une fois le texte mis en page. À cette étape, des changements dans le texte risquent d'affecter la mise en page, ce qui occasionne des frais supplémentaires importants et peut causer des délais de production.

Est-ce que je pourrai approuver les couvertures de mon livre?

Nous discuterons avec vous dès le début du projet du message que la couverture doit transmettre, de la clientèle cible, etc. Certaines collections ont des grilles de couverture déterminées (p. ex. qui comprend l'utilisation d'une illustration abstraite) dont nous devons tenir compte dans le processus de création de la couverture.

Quelques propositions de couverture vous seront soumises au cours du processus éditorial. Vous devrez choisir parmi ces propositions. Le texte de couverture arrière devra aussi être approuvé avant la préparation de la couverture. La dernière étape sera l'approbation des couvertures avant et arrière définitives et prêtes à envoyer sous presse.

Est-ce que je peux refuser une correction proposée lors de la révision linguistique?

Oui, vous le pouvez, à l'exception des anglicismes ou autres formes fautives que nous ne pouvons conserver dans un document édité aux PUQ, et ce, par souci de qualité.

Est-ce que j'aurai droit à des exemplaires gratuits du livre?

Le contrat signé vous informera du nombre de livres gratuits auxquels vous aurez droit.

Est-ce que mon livre sera disponible en librairie et quand le sera-t-il?

Votre publication sera normalement disponible en librairie. Habituellement, le livre est mis sur le marché environ deux (2) semaines suivant la livraison de l'ouvrage par l'imprimeur. Une entente pourrait avoir été prise avec vous pour un délai différent pour la sortie du livre (p. ex. volonté de sortir l'ouvrage à une date ultérieure à l'occasion d'un événement précis).

Quand mes droits me seront-ils versés?

Les redevances et autres bénéfices dus à l'auteur ou à l'autrice sont payés une fois par année au mois de septembre. Le paiement est accompagné d'un relevé explicitant leur calcul. L'année de référence s'étend du 1^{er} mai au 30 avril.